

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL – 22 juin 2021

Date de convocation : 17/06/2021

Mardi 22 juin 2021 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à l'ancienne salle de classe, sous la présidence de M. Michel VIVIER.

Présents : (9) M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU, M. JALICOT Gilles, M. GUY Nicolas, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. RIVES Didier.

- Excusé-e-s : 0

- Pouvoir(s) : 0

- Absent-e-s- : 0

Secrétaire de séance : Mme BERNARDIN Emilie

Vu la situation actuelle, les gestes « barrière et de distanciation ont été respectés et chacun portant un masque était muni de son stylo.

Ordre du Jour :

- Décisions du maire
- Demande de subvention définitive auprès du Conseil Départemental de l'Allier – Travaux Bâtiments Communaux
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour la gestion courante arrivant à échéance le 1^{er} août 2021
- Autorisation pour l'accueil de de 2 personnes et une ânesse dont projet ci-joint
- Choix de l'entreprise pour la maintenance annuelle du défibrillateur
- Syndicat Têche et Besbre : Adhésion de la commune de Cindré

Informations :

- Marché de producteurs et artisans locaux organisé par la Communauté de Commune Pays de Lapalisse
- Questions diverses

Le compte rendu des délibérations du conseil du 20 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

Demande de subvention définitive auprès du Conseil départemental de l'Allier – Travaux Bâtiments Communaux

Monsieur le maire présente à l'assemblée

- le descriptif des travaux concernant la réfection de la mairie élaboré par M. SAINT ANDRE Michel, maître d'œuvre, ainsi que les entreprises qui ont été retenues suite à l'appel d'offre, et qu'il convient de déposer une demande de subvention définitive au Conseil Départemental de l'Allier.
- le descriptif total des travaux à l'ensemble des bâtiments communaux.

Après délibéré, le conseil municipal **décide, avec 9 voix POUR :**

- **d'autoriser le maire à déposer le dossier de demande de subvention définitive** auprès du Conseil Départemental de l'Allier et de signer tous documents relatifs à cette demande.

Renouvellement de la ligne de trésorerie pour la gestion courante arrivant à échéance le 1^{er} août 2021

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie pour la gestion courante de la commune arrive à échéance le 1^{er} août 2021, et qu'il conviendrait de renouveler cette ligne selon les propositions reçues.

Après délibéré, le conseil municipal **accepte, avec 9 voix POUR**, la proposition du Crédit Agricole.

- et **autorise le maire à signer** les documents nécessaires à cette réalisation bancaire.

Autorisation pour l'accueil de 2 personnes et d'une ânesse pour projet humanitaire « autisme »

Monsieur le maire informe l'assemblée avoir reçu une demande de l'association Le Poulailleur de Mathieu pour accueillir le 5 août 2021, une mère et sa fille qui relève un défi pour sensibiliser à l'autisme, parler de la différence et récolter des fonds pour venir en aide aux familles touchées. Elles-mêmes affrontent cette maladie, que Mathieu, 11 ans, fils et frère est atteint. Elles parcourront 840 km à pied en 56 étapes de GRABELS (à côté de MONTPELLIER) à la Tour EIFFEL. Notre commune se trouve sur leur parcours et nous demande si nous pouvons les accueillir toutes les deux ainsi que leur ânesse.

Après discussion, le conseil municipal accepte, avec 9 voix POUR, d'héberger ces 2 personnes et leur animal dans le logement d'urgence et de leur offrir un repas chez Jos et Karine.

Choix de l'entreprise pour la maintenance annuelle du défibrillateur

Monsieur le maire présente à l'assemblée la proposition pour la maintenance annuelle du défibrillateur, à savoir : D-SECURITE de Genas pour un montant de 189 € HT annuel avec pour la première année une étude préalable s'élevant à 35 € HT.

Après délibéré, le conseil municipal **valide, avec 9 voix POUR**, la proposition de D-SECURITE pour la maintenance du défibrillateur pour un montant de 189 € HT annuel et pour l'étude préalable à 35 € HT.

Syndicat Têche et Besbre

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune de CINDRÉ souhaite adhérer au syndicat avec l'option n°2 – Broyeur d'accotements) et l'option n°5 (balayeuse) et que le syndicat a accepté cette adhésion lors de la séance du 3 juin 2021.

Il convient que chaque commune membre donne son avis sur cette adhésion.

Après délibéré, le conseil municipal **accepte, avec 9 voix POUR** :

- **l'adhésion de la commune de CINDRÉ** au syndicat Têche et Besbre pour les options 2 et 5.

Marché de producteurs et artisans locaux organisé par la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse

Monsieur le maire informe l'assemblée que la CCPDL organise sur son territoire, 4 marchés de producteurs et artisans locaux en juillet et en août, et qu'il est proposé à la commune de BERT la date du 4 août 2021 de 18 à 22 h d'accueillir cette animation.

Ce marché aura lieu sur la Place Pierre Gonard, où plusieurs artisans (maraîchers, savonnerie, aromatiques, miel et safran, brasserie et d'autres...) des communes voisines proposeront leurs productions et un sculpteur sur bois animera cette manifestation.

Questions diverses :

- Monsieur le maire rend compte de la situation des travaux de réfection de la piscine et de la mairie.

- L'éclairage public de l'église ont été réalisés par le SDE03 et sont aujourd'hui terminés.

- La présidente du Comité des Fêtes annonce l'animation du 13 juillet 2021 à partir de 19 h sur la place Gonard où il sera proposé un barbecue, et qu'une brocante aura lieu le 8 août 2021, rue de la gare.

Prochaine séance prévue le mardi 20 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 30.